Document 1

Habitat pour l'humanité de la grande région d'Ottawa – Exemple de structure hypothécaire

Valeur d'expertise du logement TVH	280 000 \$ 36 400 \$
Moins les remises pour nouveaux logements	(21 840 \$)
SOUS-TOTAL	294 560 \$
Laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, réfrigérateur et cuisinière*	1 087 \$
Frais juridiques estimés**	2 500 \$
Droits de cession immobilière (2 675 \$)	
pour accédants à la propriété***	0\$
SOUS-TOTAL	3 587 \$
TOTAL DU PRÊT HYPOTHÉCAIRE	
(HABITAT POUR L'HUMANITÉ ET VILLE D'OTTAWA)	298 147 \$
Redevances d'aménagement reportées (Ville d'Ottawa)	(21 250 \$)
Aide pour la mise de fonds (Ville d'Ottawa)	(50 000 \$)
	(71 250 \$)
Total du prêt hypothécaire de 1 ^{er} rang	226 897 \$
Total du prêt hypothécaire de 2 ^e rang	
(redevances d'aménagement reportées) Total du prêt hypothécaire de 3 ^e rang	21 250 \$
(aide pour la mise de fonds)	50 000 \$
Total de tous les prêts hypothécaires	298 147 \$

- * Montrant pouvant être modifié selon les dépenses engagées par Habitat pour l'humanité et l'évaluation du logement.
- ** Les frais juridiques familiaux doivent être versés directement à l'avocat par la famille.
- *** Montant pouvant être modifié selon le statut de nouveau propriétaire.

Comité de l'urbanisme Rapport 4 le 10 avril 2019

Les droits de cession immobilière sont payés par Habitat pour l'humanité et seront ajoutés au prêt hypothécaire de 1^{er} rang après le transfert.

Document 2

Plan d'implantation de 16 logements d'Habitat pour l'humanité au 6208, boulevard Jeanne-D'Arc

